



La distribution de la presse est essentielle, la sécurité des postiers aussi

La Poste annonce « un renfort de ses équipes pour augmenter progressivement le nombre de jours de distribution de la presse quotidienne, des colis et des courriers ». « A partir du lundi 6 avril 2020, La Poste fera appel à 3 000 personnes supplémentaires, avec une montée en puissance progressive sur les semaines suivantes », ajoute-t-elle dans un communiqué du 1er avril ([lire ici](#)). Elle précise que « les effectifs en renfort seront à la fois des volontaires des services supports, des salariés de la filiale Media post, des intérimaires et CDD », tout en promettant qu'elle « appliquera bien entendu les mêmes règles de protection et les mêmes prérequis de santé et de sécurité pour les effectifs venus en renfort que ceux des postiers ».

Cette annonce fait notamment suite à la tribune au vitriol publiée le 29 mars par l'Alliance de la presse d'information générale (qui regroupe 298 journaux nationaux et régionaux), titrée « La Poste nous abandonne » et largement relayée par ses adhérents ([lire ici](#)). L'organisation patronale y dénonçait la « décision unilatérale » de La Poste, « prise sans préavis ni concertation » de « renoncer à la distribution quotidienne » de la presse, en raison des difficultés entraînées par la crise du Covid-19.

Cette tribune de l'Alliance pour la presse généraliste, appuyée par la montée au créneau de son président Jean-Michel Baylet, patron de *La Dépêche du Midi*, accusait La Poste de « bafoue[r] ses engagements contractuels tant vis-à-vis des éditeurs qu'envers l'Etat et les contribuables, qui lui versent 100 millions d'euros par an pour assurer la distribution ». Emmanuel Macron avait même demandé des comptes au PDG de La Poste, Philippe Wahl.

L'objectif affiché par La Poste est, à terme, de revenir à une distribution de la presse quotidienne six jours par semaine. La diffusion de la presse est effectivement une mission de service public essentielle de La Poste. L'information est plus que jamais nécessaire dans la période exceptionnelle que nous traversons, où crises sanitaire, sociale et économique se conjuguent. Le support « papier » revêt toujours une importance cruciale. Cet épisode vient même prouver que le « tout numérique » ne peut être une réponse unique et satisfaisante aux défis de l'information.

Pour autant, nous avons aussi d'autres préoccupations et revendications, que nous partageons avec nos camarades de la Fapt-CGT. Dans un communiqué du 3 avril ([lire ici](#)), ceux-ci écrivent : « La santé et la sécurité des agents doivent être la priorité des priorités ! [...] Or la réalité dans beaucoup de services est que les agents ne sont pas équipés ne serait-ce de masques, gel, de gants, de lingettes

désinfectantes et de plexiglas. »

La Fapt-CGT précise que La Poste fait notamment appel, pour renforcer ses effectifs, à « 1 200 collègues de la filiale Médiapost, actuellement en chômage partiel », « sans aucune garantie de sécurité liée à l'épidémie en cours ». Ces salariés subissent « des conditions de travail déplorables (distribution avec leurs propres véhicules, multitude de temps partiels pour des salaires de 400 euros, convention collective de bas niveau...) ».

Les rodomontades d'Emmanuel Macron ne doivent pas non plus faire oublier qu'il représente une classe politique qui, depuis des années, casse le service public postal : privatisation de l'entreprise, filialisation, précarisation des agents, fermetures de bureaux, suppressions de postes... Tout comme on ne peut faire semblant de découvrir aujourd'hui l'état inquiétant de l'hôpital public, dénoncé depuis longtemps par les agents hospitaliers et leurs syndicats, la votation citoyenne contre la privatisation de La Poste, organisée en 2009, alertait déjà contre tous ces dangers.

« Des années de gestion du groupe La Poste où le business a pris le pas sur l'humain », résume la Fapt-CGT, qui explique que « l'organisation de travail en 3 jours décidée unilatéralement par La Poste [face à la crise du Covid-19] et la non priorisation des objets essentiels fait que les tournées des facteurs sont aujourd'hui surchargées notamment à cause de la distribution des colis, alors que dans le même temps, la distribution de la presse n'est de fait plus assurée. »

Le SNJ-CGT appuie la revendication de la Fapt-CGT d'un « recrutement massif de facteurs qui permette notamment d'intégrer l'ensemble des salariés en CDD ou intérim et tous les salariés de Médiapost qui le souhaitent ».

Pour que les missions de service public de La Poste, dont la distribution de la presse, riment avec sécurité et bonnes conditions de travail de ses agents, qui, comme beaucoup d'autres professions, se retrouvent en première ligne face à la crise du Covid-19.

Montreuil, le 5 avril 2020